

C
O
M
U
N
I
Q
U
E

D
E

P
R
E
S
S
E

PENELOPE se prend pour Big Brother « SELFIE CONTROL » pour les hôtes et hôtesse d'accueil

Le secteur économique de l'accueil (fourniture de prestations de services en hôtes et hôtesse) a été plus que touché par la crise du Covid avec notamment la fermeture de l'événementiel ou de nombreux musées. Pour autant les entreprises ont su profité de ce temps pour se mettre à jour dans la mise en place d'outils afin de mieux contrôler et exploiter les salarié-es.

L'entreprise «Pénélope Welcome», spécialisée en prestations d'accueil en entreprise ou dans les musées (entre autres) a en effet mis en place un contrôle façon Big Brother.

Dès son arrivée sur le site, le ou la salarié-e devra se prendre en photo au moyen d'un dispositif de selfies fourni par l'entreprise « Pénélope ». Le cliché pris avec le Smartphone personnel de l'agent (dédommagé pour la modique somme d'1€ par mois) devra montrer nous citons «votre coiffure, votre bonne mine, votre tenue et vos chaussures ». A se demander si en plus, les salarié-es devront s'acheter une perche pour bien cadrer... La photo devra par la suite être envoyée sur un portail « consultable par les responsables » afin de contrôler bien entendu l'aspect physique corporel, la tenue, mais aussi de fait l'heure d'arrivée...

La plaquette diffusée aux salarié-es (ci-joint) fait froid dans le dos, avec des consignes infantilisantes et dégradantes sur un physique normé répondant à des critères très loin de ce qui pourrait être nécessaire à un accueil dit «professionnel». L'application, obligatoire à ses débuts se reprend sans préciser le caractère volontaire que notre syndicat a exigé puis obtenu ! Mais le choix reste sous-entendu et sous la menace de sanction.

Le syndicat SUD a averti la direction de Pénélope dès avril dernier lors de la mise en place de cette mesure qui contrevient à un arrêt du 28 janvier 2010 de la Cour de Cassation qui précise qu'une cession de droit à l'image ne peut se faire sans condition et garantie pour les salarié-e-s, c'est à dire sans limitation de durée ni de lieu, pour tout usage national ou international, sur tous supports, sans avoir identifié un nombre déterminé des clichés, etc... Cette pratique soulève aussi la question de la finalité de l'emploi, du respect de l'identité ainsi que de la décence et de la non-discrimination physique.

SUD PTT, représentatif dans l'entreprise est le seul syndicat à s'être insurgé contre cette mesure et poursuit aujourd'hui la direction de Pénélope en justice sur ce sujet.

Contacts :

Gourdin Charlene : 0661704949 gourdin.cha@gmail.com

Mevizou Samuel : 0658493694